



RWA0705511

**PROJET ACCES A L'ELECTRICITE DES POPULATIONS RURALES A
TRAVERS LES ENERGIES RENOUVELABLES – EPRER**

RAPPORT ANNUEL 2009

Table des matières

1	Fiche projet (1 page)	4
2	situation ACTUELLE EN BREF (Max. 1 page)	5
3	Bilan de la planification des activités	7
	3.1 <i>Aperçu des activités</i>	7
	3.2 <i>Analyse de la planification des activités (1 page)</i>	Error! Bookmark not defined.
4	Bilan des finances	11
	4.1 <i>Aperçu des dépenses par rapport au planning financier</i>	11
	4.2 <i>Analyse du planning financier (1 page)</i>	13
5	Suivi des indicateurs (max. 3 pages)	15
	5.1 <i>Objectif spécifique</i>	15
	5.2 <i>Résultats</i>	15
	5.3 <i>Évolution des indicateurs (graphique)</i>	17
6	Appréciation des critères de suivi (max. 3 pages)	18
	6.1 <i>Efficienc</i> e	18
	6.2 <i>Efficacit</i> é	19
	6.3 <i>Durabilit</i> é	19
7	Mesures et recommandations (Max. 2 pages)	20
	7.1 <i>Synthèse des critères d'appréciation</i>	20
	7.2 <i>Recommandations</i>	20
8	NouveAU planNING (année n+1) (Max. 4 pages)	21
	8.1 <i>Planning des activités de l'année N+1</i>	21
	8.2 <i>Planning financier de l'année N+1</i>	21
9	Conclusions	24
	9.1 <i>Activités et Finances</i>	24
	9.2 <i>Critères de suivi</i>	24
	9.2.1 <i>Efficienc</i> e	24
	9.2.2 <i>Efficacit</i> é	24
	9.2.3 <i>Durabilit</i> é	24
	9.3 <i>Avis de la SMCL sur les recommandations</i>	24
	9.3.1 <i>Recommandations relatives au planning des activités</i>	24
	9.3.2 <i>Recommandations relatives au planning financier</i>	24
	9.3.3 <i>Recommandations relatives au Cadre logique</i>	25
	9.3.4 <i>Autres recommandations</i>	25

10	Annexes	26
	<i>10.1 Tracking Gantt view / Activités.....</i>	<i>26</i>
	<i>10.2 Rapport de base / Activités (AdeptTracker).....</i>	<i>26</i>
	<i>10.3 Mesure des indicateurs</i>	<i>26</i>
	<i>10.4 Check-list Efficience</i>	<i>26</i>
	<i>10.5 Check-list Efficacité.....</i>	<i>26</i>
	<i>10.6 Check-list Durabilité.....</i>	<i>26</i>
	<i>10.7 Encodage dans PIT.....</i>	<i>26</i>
	<i>10.8 Cadre logique année.....</i>	<i>26</i>
	<i>10.9 Aperçu des marchés publics.....</i>	<i>26</i>

1 FICHE PROJET

INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

Pays	:	RWANDA	
N° d'intervention DGCD		NN 3000648	
Code Navision CTB		RWA 07 055 11	
Secteur (code CAD)	:	230	
Sous-secteur		23040	
Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution	:	MININFRA	
		Ministère des Infrastructures	
Agence d'exécution	:	CTB BTC	
		Coopération Technique Belge	
Directeur de l'Intervention (MININFRA)		Félicien NDABAMENYE	
Expert CTB délégué à la Cogestion	:	Erik VAN MALDEREN	
Convention spécifique signée le		19 décembre 2007	
durée de la convention spécifique		48 mois à la date de la signature	
valable jusqu'au		18 décembre 2011	
Durée de la prestation (selon DTF et CS)	:	48 mois	
Date de démarrage de la prestation			
Selon CS :	:	19 décembre 2007	
Effective (signature de la Convention de mise en oeuvre)	:	15 Février 2008	
Date de clôture de la prestation			
Selon CS :	:	18 décembre 2011	
Effective :	:	14 Février 2011	
Modalités de gestion des budgets de la prestation	:	Rwanda	Belgique
		cogestion	cogestion
			régie
Budget total de la prestation (en €)	:		
		Régie	0 €
		Cogestion	458.000 €
		Total par pays	14.542.000 €
			235.600 €
			15.000.000 €
TOTAL GENERAL		15.235.600 €	

2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

Brève présentation du projet :

L'intervention appuie techniquement et financièrement le Ministère des Infrastructures, secteur énergie, par la construction de microcentrales et de lignes de distribution d'énergie électrique, pour accroître l'accès aux services modernes de l'énergie, l'efficacité énergétique et l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.

Pour atteindre les objectifs fixés et améliorer l'accessibilité à l'énergie électrique dans le milieu rural, le projet prévoit de mettre en œuvre des activités suivantes:

- Une participation à la construction de la Microcentrale Hydroélectrique de CYIMBILI dans le district de Rutsiro, Province de l'Ouest ;
- La construction de Micro Centrales Hydroélectriques totalisant une puissance installée de 2 MW et de lignes de distribution MT et BT dans le district de Nyaruguru, Province du Sud ;
- Electrification de 50 Centres de Santé à l'énergie solaire photovoltaïque ;
- La construction de la ligne MT 30 kV Kigufi-Gakeri (... km) d'interconnexion des Microcentrales Hydroélectriques dans les districts de Rutsiro et Rubavu, Province de l'Ouest ;
- La construction de 21.2 km pour l'extension de la ligne MT 30 kV Kigali – Kiyumba :
 - Antenne 30 kV Gatobwe-Cyeza (6,2 km), et
 - antenne 30 kV Kamonyi-Musambira formant une boucle avec le réseau existant de Gitarama (15 km).
- La construction de 45 km de lignes MT 30 kV d'interconnexion des Microcentrales Hydroélectriques dans le district de Nyaruguru Province du Sud.

Il prévoit en outre un appui institutionnel aux agences d'énergie au niveau national (National Energy Development Agency/NEDA) et régional (Energie des Grands Lacs/EGL).

Points forts :

- Le projet cadre avec un vaste programme d'énergie rurale, permettant une collaboration étroite avec le Ministère de tutelle, les organismes, ONG et partenaires privés actif dans le secteur de l'énergie.
- Collaboration avec d'autres projets actifs dans l'énergie rurale
- Collaboration avec les autorités locales des districts
- Le projet trouve sa place dans un programme prioritaire du gouvernement rwandais.

Taux cumulé de réalisation au 31/12/2009 : 50%

Comité de Concertation (CdC)

Le projet a organisé 4 réunions du Comité de Concertation à la date du 31/12/2009. Ces dernières ont eu lieu aux dates suivantes :

- 03/04/2009
- 01/09/2009
- 11/11/2009
- 18/12/2009

Le Comité de Concertation est composé

- du représentant du Ministère des Infrastructures, Président ;
- de l'ordonnateur du Projet désigné par le Ministère des Finances et de la Planification Economique ou de son délégué ;
- du représentant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- du représentant Résident de la CTB en tant que co – ordonnateur du Projet ou de son délégué.

Le Directeur d'Intervention et le Délégué à la Cogestion assistent aux réunions en qualité d'observateurs et de rapporteur.

Le Comité de Concertation peut inviter, en qualité d'observateurs ou d'expert, toute personne qui apporte une contribution au projet.

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

3.1 Aperçu des activités

Plusieurs activités ont été planifiées et réalisées dans le cadre du projet « Accès à l'Electricité des Populations Rurales à travers les Energies Renouvelables (EPRER) » :

- Travaux de Construction de la Microcentrale Hydroélectrique de Cyimbili ;
- Etudes de faisabilité des Microcentrales Hydroélectriques et lignes électriques dans le district de Nyaruguru ;
- Etudes de faisabilité et d'exécution pour la Construction de la microcentrale de Rukarara II ;
- Travaux de fourniture et installation des équipements photovoltaïques pour les centres de santé au Rwanda ;
- Exécution des travaux de construction des lignes électriques MT 30 kV et de réseaux BT dans la Province de l'Ouest ;
- Travaux de construction de l'extension de la ligne électrique 30kV Mont Kigali – Ndiza (ex Kiyumba) dans la Province du Sud ;
- Travaux de Construction des lignes MT 30 kV dans le district de Nyaruguru, Province du Sud ;
- Appui financier à la relance de l'EGL et un appui financier à l'agence national pour le développement de l'énergie au Rwanda.

3.2 Analyse de la planification des activités

Plusieurs activités ont été planifiées pour l'année 2009. Plusieurs ont été réalisées et d'autres restent à être effectuées.

Le tableau ci – après dresse une liste d'activités programmées et son niveau de réalisation :

Activités planifiées	Commentaires
Construction de la Microcentrale Hydroélectrique de Cymbili.	<p>L'entreprise COMECA a gagné le marché des travaux de génie civil pour la construction de la MCH de Cymbili pour 2.279.148.510 FRW, soit 3.194.346 € au taux de 715 RWF l'Euro (ensemble avec la MCH de Nkora et celle de Keya). Le contrat a été signé le 3 février 2009 pour une période de 15 mois. A la fin de l'année, le dossier d'expropriation était prêt mais les travaux n'avaient pas tellement avancé suite à une combinaison de plusieurs facteurs énumérés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'entreprise COMECA a eu des difficultés pour démarrer les travaux, difficultés dues au manque de capacité organisationnelle interne à l'entreprise (problèmes de coordination et de planification à long terme, problèmes logistiques et d'approvisionnement, lacunes à fournir des plans d'exécution dans les délais, relevés topographiques avec erreurs de cotations). - Pour le contrôle et la surveillance des travaux, le bureau SHER Ingénieurs Conseils n'a été recruté qu'en septembre 2009 car le marché a dû être relancé, occasionnant un retard de 4 mois. <p>Quant au marché pour la fourniture et l'installation des équipements hydro - électromécaniques , le contrat a été signé avec OSSBERGER pour un montant de 2.763.700 EUROS (pour les 3 MCH) et pour une période de 18 mois. Les plans ont été approuvés et l'entreprise est à l'oeuvre.</p>
Etudes de faisabilité et d'exécution des Micro-centrales Hydroélectriques et lignes électriques dans le district de Nyaruguru.	<p>Les dossiers d'appel d'offres préparés par SHER Ingénieurs Conseils s.a. attributaire du marché des études de faisabilité et d'exécution de la microcentrale de Rukarara II et des lignes dans la Province du Sud ont été lancés. Les études ont été achevées à temps.</p>
Construction de la microcentrale de Rukarara II	<p>Le dossier d'appel d'offres pour le recrutement d'une entreprise qui serait chargée de la construction de la microcentrale de Rukarara a été lancé le 9/09/2010. L'ouverture des offres prévues le 27/10/2009 a été</p>

microcentrale de Rukarara II	reportée pour le 17/11/2009 sur demande des soumissionnaires. A la fin de l'année les résolutions de Rwanda Public Procurement Authority (RPPA) n'étaient pas encore communiquées.
Extension de la ligne électrique 30kV Mont Kigali – Ndiza (ex Kiyumba) dans la Province du Sud.	Le dossier d'appel d'offres a été préparé, approuvé par les différentes parties à l'activité et lancé. SAG GmbH est l'attributaire du marché pour un montant total hors taxes de deux millions cent quatre vingt mille euros (2.180.000€) L'exécution va durer 20 mois . A +/- 85% , les équipements sont fournis. Les travaux avancent très bien et le taux d'exécution est estimé à 65% .
Fourniture et installation des équipements photovoltaïques pour les centres de santé au Rwanda.	Le RPPA a communiqué ses résolutions le 15/04/2009. L'ouverture des offres avait eu lieu le 20/02/2009. Après une longue période de négociation, le contrat a été signé le 05/10/2009 pour une période de 9 mois avec les entreprises locales: <ul style="list-style-type: none"> • Tech Grand Lacs « TGL » pour 313.864.700 Frw • Modern technologies Services « MTS » pour 290.535.147 Frw • Solar Systems Technology « SST » pour 423.020.400 Frw Un avenant au contrat a été signé le 17/12/2009 à SST pour 33.690.000 Frw dans le cadre de l'électrification des postes frontaliers de Rusumo et Kagitumba au photovoltaïque. Ceci a été fait sur demande du Secrétaire d'Etat chargé de l'énergie et de l'eau et sur non objection de la CTB.
Exécution des travaux de construction des lignes électriques MT 30 kV et de réseaux BT dans la Province de l'Ouest.	Le dossier d'appel d'offres a été préparé, approuvé par les différentes parties prenantes à l'activité et lancé. Comme l'offre financière de l'attributaire dépassait le budget disponible, des ajustements du budget ont été nécessaires et des négociations ont été faites pour pouvoir signer le contrat d'exécution. Le marché a été attribué à ANGLO BELGIAN CORPORATION N.V. Le contrat est signé le 13 juillet 2009 pour une période de 19 mois . L'exécution est en cours. A la fin de l'année, le dossier d'expropriation est prêt, une lettre de crédit est ouverte, plusieurs plans sont approuvés
Appui financier à la relance	Un décaissement de l'appui financier de 50.000 € a été effectué pour couvrir une partie de la contribution de la

<p>de l'EGL et un appui financier aux agences d'énergie au niveau national.</p>	<p>République du Rwanda aux frais de fonctionnement de l'EGL (Organisme de la CEPGL pour l'Energie des Grands Lacs) pour l'exercice 2009.</p> <p>Il était prévu un appui à la cellule technique constituée au niveau du MININFRA dans le cadre du NEDA non encore en place. Une demande formelle n'ayant pas été adressée au projet, cette contribution n'a pu être libellée, toutefois, le comité de concertation du 18 décembre 2009 a approuvé l'utilisation de k€75 pour les frais de fonctionnement du secteur Energie pour l'enveloppe réservé à l'agence locale durant l'année 2010 et 2011.</p>
---	--

4 BILAN DES FINANCES

4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Le taux d'exécution du projet au 31/12/2009 est de 50% soit un total de 7.926.348,12 Euros sur un budget total de 15.880.000 Euros.

Ce montant représente **207,47%** de la planification annuelle 2009 soit 6.631.411,87 Euros sur 3.196.220 Euros.

Le tableau ci – après donne un aperçu des dépenses par rapport au planning financier :

Code	Mode	Description	Montant de la ligne	Montant budgétisé (Q1 2009)	Montant réalisé (exécution au 31/12/2009)
A_01_01	Cogestion	Construction de la MCH de Cyimbili.	2.187.400	1.715.500	1.439.783,91
A_01_02	Cogestion	Etudes et suivi des travaux aux MCH de Nyaruguru.	300.000	130.100	152.121,40
A_01_03	Cogestion	Construction des MCH de Nyaruguru.	3.012.600	0	106,78
A_01_04	Cogestion	Etudes et suivi des travaux d'électrification des centres de santé.	225.000	137.840	4.025,94
A_01_05	Cogestion	Electrification des centres de santé.	1.275.000	892.500	247.004,10
		La production de l'énergie		2.875.950	1.843.042,14
A_02_01	Cogestion	Etudes et suivi des travaux aux lignes d'interconnexion des MCH et d'extension du réseau MT.	300.000	14.750	33.588,13
A_02_02	Cogestion	Construction de la ligne d'interconnexion des MCH des districts de Rutsiro et Rubavu.	2.150.000	0	2.007.676,36
A_02_03	Cogestion	Extension de la ligne MT Kigali – Kiyumba.	2.130.000	0	205.981,65
A_02_04	Cogestion	Construction de la ligne d'interconnexion des MCH du district de Nyaruguru.	3.300.000	0	2.301.244,34
		L'accès à l'énergie		14.750	4.548.490,48
A_03_01	Cogestion	Appui Institutionnel aux agences nationales et régionales	300.000	100.000	50.000
		Appui Institutionnel	300.000	100.000	50.000
Y_01_01	Cogestion	Réserve budgétaire cogestion	86.600	0	0
Y_01_02	Régie	Réserve budgétaire régie	5.000	0	0
		Réserve budgétaire			
Z_01_01	Régie	Assistant Technique	300.000	112.500	84.926,87

Z_01_02	Cogestion	Staff national	79.200	32.230	43.322,77
Z_01_03	Cogestion	Autres frais du personnel	18.000	2.400	6.633,29
		Frais du personnel	397.200	147.130	134.882,92
Z_02_01	Régie	Véhicules	55.000	0	0
Z_02_02	Cogestion	Equipement bureau et Télécom	15.000	0	3.277,24
		Investissement	70.000	0	3.277,24
Z_03_01	Cogestion	Frais de fonctionnement des véhicules	30.000	4.000	12.611,33
Z_03_02	Cogestion	Télécommunications	6.000	1.200	3.277,24
Z_03_03	Cogestion	Fournitures de bureau	7.200	1.200	6.078,28
		Frais de fonctionnement	43.200	6.400	27.610,31
Z_04_01	Régie	Suivi et backstopping technique CTB	48.000	12.000	15.914,85
Z_04_02	Régie	Evaluation à mi - parcours	20.000	20.000	0
Z_04_03	Régie	Audit	30.000	20.000	7.476,29
		Audit et suivi et évaluation	98.000	52.000	30.472,34
		REGIE	458.000	164.500	108.318,01
		COGESTION	15.422.000	3.031.720	6.523.093,86
		TOTAL	15.880.000	3.196.220	6.631.411,87

une analyse du planning financier est prévu au point 4.2

4.2 Analyse du planning financier

La planification financière Q1 a été exécutée à 207,47%. D'une manière générale, les activités programmées ont été exécutées. Les procédures de passation de marchés et de paiement d'avance de démarrage pour la ligne A_02_04 (Construction de la ligne d'interconnexion des MCH du district de Nyaruguru.) ont évolué vite qu'une somme de 2.301.244,34€ a été déboursée à la fin de l'année au lieu du début 2010 comme c'était prévu. De plus un crédit documentaire ouvert à Anglo Belgian Cooperation N.V. (non budgétisé au Q1) a été ouvert. Ces deux éléments contribuent largement à l'augmentation du taux d'exécution en 2009.

Description	Montant budgétisé (Q1 2009)	Montant réalisé (exécution au 31/12/2009)	Commentaires
Construction de la MCH de Cyimbili.	1.715.500	1.439.783,91	Retard dû à la remise de 276,29 K (relatif au CD KIG 8983) sur le compte par la banque sans passer l'écriture d'utilisation des fonds ; ce qui diminue le taux d'exécution.
Etudes et suivi des travaux aux MCH de Nyaruguru.	130.100	152.121,40	Exécution avancée résultant du fait que nous avons sous estimé le budget en Q1.
Construction des MCH de Nyaruguru.	0	106,78	Frais lié à l'activité
Etudes et suivi des travaux d'électrification des centres de santé.	137.840	4.025 ,94	Retard dû au fait que le marché principal est attribué le 5 octobre 2009. Les paiements relatifs au suivi se feront en 2010.
Electrification des centres de santé.	892.500	247.004,10	Retard dans le processus d'attribution du marché ; le contrat a été signé le 5 octobre 2009 . Le gros des travaux va se faire en 2010.
La production de l'énergie	2.875.950	1.843.042,14	
Etudes et suivi des travaux aux lignes d'interconnexion des MCH et d'extension du réseau MT.	14.750	33.588,13	Exécution avancée résultant du fait que nous avons sous estimé le budget en Q1.
Construction de la ligne d'interconnexion des MCH des districts de Rutsiro et Rubavu.	0	2.007.676,36	Le contrat a été signé le 13 juillet 2009 . Une des clauses stipule qu'une lettre de crédit doit être ouverte pour 80% des fournitures des équipements ; ce qui n'était pas prévu en Q1.
Extension de la ligne MT Kigali – Kiyumba.	0	205.981,65	Exécution avancée résultant du fait que les travaux avancent plus vite que prévu.
Construction de la ligne d'interconnexion des MCH du district de Nyaruguru.	0	2.301.244,34	Exécution avancée dû au fait que le processus d'attribution du marché a été plus rapide que prévu.
L'accès à l'énergie	14.750	4.548.490,48	
Appui Institutionnel aux agences nationales et régionales	100.000	50.000	Retard dû au fait que l'appui institutionnel aux agences nationales n'est pas encore effectif au 31/12/2009. L'agence NEDA qui devrait avoir le jour n'est pas encore créée.
Appui Institutionnel	100.000	50.000	
Réserve budgétaire cogestion	0	0	OK
Réserve budgétaire régie	0	0	OK
Réserve budgétaire	0	0	
Assistant Technique	112.500	84.926,87	Prévision supérieure à la réalité de l'année.
Staff national	32.230	43.322,77	En plus du staff payé sur cette ligne, un

			ingénieur a été recruté au courant de l'année
Autres frais du personnel	2.400	6.633,29	Salaire et frais accessoires encodé sur la ligne.
	147.130	134.882,92	
Véhicules	0	0	
Equipement bureau et Télécom	0	3.277,24	Un besoin de matériel de bureau s'est avéré nécessaire (étagère notamment)
	0	3.277,24	
Frais de fonctionnement des véhicules	4.000	12.611,33	Le prix à la pompe du carburant a augmenté. De plus, les consommations ont augmenté (mission de terrain,...)
Télécommunications	1.200	3.277,24	Le staff a augmenté
Fournitures de bureau	1.200	6.078,28	L'augmentation lié au nombre du personnel
	6.400	27.610,31	
Suivi et backstopping technique CTB	12.000	15.914,85	Sous - estimation du budget.
Evaluation à mi - parcours	20.000	0	Le MTR planifié début de l'année 2010
Audit	20.000	7.476,29	Un audit au début de l'année. L'audit de l'exercice 2009 est planifié début 2010
	52.000	30.472,34	

5 SUIVI DES INDICATEURS

5.1 Objectif spécifique

L'objectif spécifique du projet est « l'énergie électrique relativement bon marché est mise à la disposition des usagers ruraux et au réseau national pendant les périodes de consommation moindre ».

Ces indicateurs sont :

- Le coût de production moyen de kWh d'électricité produite par les MCH par rapport au coût de production de kWh d'électricité des centrales thermiques ;
- La quantité d'énergie électrique produite annuellement par les MCH construites dans le cadre du projet EPRER.

L'exécution du projet en 2009 s'inscrit dans le cadre des indicateurs dans l'exécution du projet.

5.2 Résultats

Le projet compte 3 résultats principaux :

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risque et hypothèses
R1. L'accès à l'énergie électrique est amélioré par l'extension du réseau de distribution d'énergie électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Linéaire des lignes MT construites par le projet • Nombre de centres ruraux raccordés au réseau MT par le projet • Nombre d'écoles électrifiées par le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques d'Electrogaz, du Mininfra et des districts concernés • Rapports de suivi et d'évaluation du projet. 	
Activités par résultat	Moyens	Coûts en Euros en 2009	Risques par hypothèses
1.1 Construction de la MCH de Cyimbili	Entreprise COMECA	1.439.783,91 €	
1.2. Etudes et suivi des travaux aux MCH de Nyaruguru	Bureau d'étude SHER Ingénieurs – Conseils sa	152.121,40 €	Les études confirment la faisabilité
1.3. Construction des MCH de Nyaruguru	Entreprise n'est pas encore recruté, le marché sera relancé	106,78 €	L'expropriation des terrains est faite dans les délais requis
1.4. Etudes et suivi des travaux d'électrification des Centres de Santé	Les études confirment la faisabilité	4.025 ,94 €	Les études confirment la faisabilité

1.5. Electrification des Centres de Santé	Trois entreprises locales sont recrutées	247.004,10 €	La maintenance est assurée par les services techniques du MINISANTE
Total Production d'énergie		1.843.042,13 €	

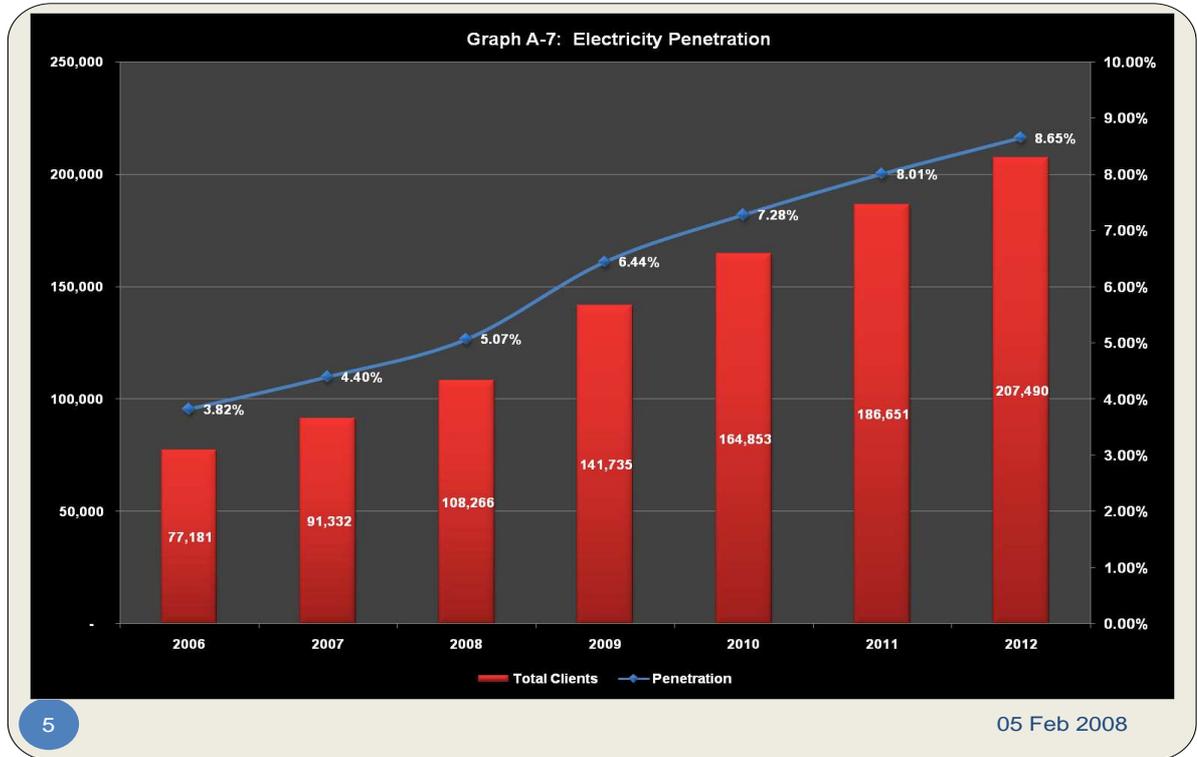
Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risque et hypothèses
R2.L'accès à l'énergie électrique est amélioré par l'extension du réseau de distribution d'énergie électrique	- Linéaire des lignes MT construites par le projet - Nombre de centres ruraux raccordés au réseau MT par le projet - Nombre d'écoles électrifiées par le projet.	- Statistiques d'Electrogaz, du Mininfra et des districts concernés - Rapports de suivi et d'évaluation du projet.	
Activités par résultat	Moyens	Coûts en Euros	Risques et hypothèses
2.1. Etude et suivi des travaux aux lignes MT et réseaux BT	Bureau d'étude	33.588,13 €	L'expropriation des terrains est faite dans les délais requis
2.2. Construction de la ligne d'interconnexion des MCH des districts de Rutsiro et Rubavu	Entreprise COMECA	2.007.676,36 €	
2.3. Extension de la ligne MT Kigali - Kiyumba	Entreprise SAG GmbH	205.981,65 €	
2.4. Construction de la ligne d'interconnexion des MCH du district de Nyaruguru	Entreprise SAG GmbH	2.301.244,34 €	
Total lignes et réseaux		4.548.490,48 €	

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risque et hypothèses
R3.Un appui institutionnel a été mis à la disposition des institutions de développement du secteur de l'énergie électrique au niveau national et régional	- Nombre d'activités d'appui financées par le projet - Nombre de techniciens en hydroélectricité et en solaire photovoltaïque formé par le projet -	- PV des réunions des CdC - Comptabilité analytique du projet.	Une décision politique se fait attendre pour la mise en place du NEDA, les procédures sont en cours.

A part les 3 résultats, il y a également un résultat pour les moyens globaux.

5.3 Évolution des indicateurs (graphique)

Nombre d'abonnés connectés au réseau national d'électricité
(données de février 2008)



6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

6.1 Efficience

Les résultats attendus à la fin de 2009 par rapport à la planification financière Q1 2009 ont été réalisés à 207,47%. L'année 2009 a permis au projet de passer de 9% à 50% sur l'ensemble du budget total.

Respect du timing

Il n'y a pas eu beaucoup d'écarts défavorables dans les délais pour plusieurs activités dont la construction des lignes dans le district de Nyaruguru.

Toutefois, pour l'activité « **électrification des centres de santé** » les négociations du contrat ont pris plus de temps que prévu. Nous espérons que la réalisation des résultats ne sera pas affectée du point de vue **facteur temps**.

Les outils de suivi restent suffisants pour pouvoir réaliser les objectifs du projet avec efficience.

Moyens engagés dans l'exécution des activités

La planification financière Q1 a dû être revue à la hausse tout au long de l'année.

Taux de réalisation des indicateurs des résultats après deux ans d'exercice :

Résultat	Taux
Résultat 1 La production d'énergie électrique à partir de ressources renouvelables a augmenté	27%
Résultat 2 L'accès à l'énergie électrique est augmenté par l'extension du réseau de distributions d'énergie électrique	72%
Résultat 3 Un appui institutionnel a été mis à la disposition des agences d'électricité au niveau national et régional	34%

6.2 Efficacité

La première année (2008) était une fondation pour la réalisation de l'objectif spécifique du projet **l'énergie électrique relativement bon marché est mis à la disposition des usagers ruraux et au réseau national pendant les périodes de consommation moindre**. L'année 2009 fut une année **riche d'activités** toujours dans le cadre de la réalisation de l'objectif du projet.

6.3 Durabilité

A la fin de l'année 2009, il est très tôt de mesurer la durabilité du projet.

Cependant, les modalités d'exécution du projet sont favorables à la durabilité.

7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

7.1 Synthèse des critères d'appréciation

La deuxième année de vie du projet EPRER fut une année où plusieurs activités amorcées en 2008 ont débuté et le taux d'exécution annuelle est rassurant.

7.2 Recommandations

Le respect du calendrier d'exécution du projet est à recommander fortement.

Comme l'équipe est active au sein du Ministère, des activités extra projets sont faites, avec influence directe ou indirecte sur les projets ou étroitement liées avec celles-ci.

La politique énergétique du Ministère (Rwanda energy policy and strategy) le roll out plan d'électrification rural, le suivi des micro centrales hydroélectriques et analyses sur l'atlas hydroélectrique, l'électrification de centres de santé de tout le pays sont des sujets où l'équipe du Projet EPRER a un rôle actif et décisif.

Une prolongation du mandat et des fonds à prévoir pour les actions à mener sont demandé, aussi bien pour le pool contribution au budget, que pour des aides projets.

8 NOUVEAU PLANNING (ANNEE N+1)

8.1 Planning des activités de l'année N+1

L'année 2010 sera une continuation et un achèvement de certaines activités amorcées dans les années précédentes. Nous notons:

- Poursuivre les travaux de construction de la Microcentrale Hydroélectrique de Cyimbili ;
- Relance du marché de construction de la microcentrale hydroélectrique de Rukarara II dans la Province du Sud et attribution du marché ;
- Poursuivre les activités d'électrification des centres de santé ;
- Poursuivre l'exécution du marché de construction des lignes électriques MT 30 kV et de réseaux BT dans la Province de l'Ouest ;
- Poursuivre les travaux d'Extension de la ligne électrique 30kV Mont Kigali – Ndiza (ex Kiyumba) dans la Province du Sud ;
- Poursuivre les travaux de construction de lignes électriques dans le district de Nyaruguru ;
- Appui financier à la relance de l'EGL exercice 2009 et un appui financier à l'agence national de développement de l'énergie au Rwanda.

8.2 Planning financier de l'année N+1

Code:	RWA 07 055 11	Pays:	Rwanda
Titre:	Accès à l'Electricité des Populations Rurales à travers les Energies Renouvelables (EPRER)	Monnaie:	EURO
Date:	31/12/2008	Durée:	48 mois

Lignes budgétaires			Contributions (EUR)			2010			
Code	Mode	Description	Belgique	Rwanda	Total	Q1	Q2	Q3	Q4
A-01-01	Cogestion	Construction de la MCH de Cyimbili.	2.187.400	10.0000	210.000	0	0	0	0
A-01-02	Cogestion	Etudes et suivi des travaux aux MCH de Nyaruguru.	300.000	0	300.000	0	0	23.000	46.000
A-01-03	Cogestion	Construction des MCH de Nyaruguru.	30.012.600	70.000	5.070.000	1.000.000	2.012.490	0	3.012.490

A-01-04	Cogestion	Etudes et suivi des travaux d'électrification des centres de santé.	225.000	0	225.000	0	45.900	45.900	45.900
A-01-05	Cogestion	Electrification des centres de santé.	1.275.000	0	1.275.000	0	382.500	255.000	892.500
Sous - totaux R1 (Production d'énergie électrique à partir des ressources renouvelables a augmenté)			7.000.000	80.000	7.080.000	291.900	300.900	2.875.900	4.049.800
A-02-01	Cogestion	Etudes et suivi des travaux aux lignes d'interconnexion des MCH et d'extension du réseau MT.	300.000	0	300.000	0	0	40.000	90.000
A-02-02	Cogestion	Construction de la ligne d'interconnexion des MCH des districts de Rutsiro et Rubavu.	2.150.000	20.000	1.470.000	0	0	184.900	184.900
A-02-03	Cogestion	Extension de la ligne MT Kigali – Kiyumba.	2.130.000	20.000	1.270.000	235.400	592.850	0	14.360
A-02-04	Cogestion	Construction de la ligne d'interconnexion des MCH du district de Nyaruguru.	3.300.000	40.000	4.040.000	0	0	0	0
Sous - totaux R2 (L'accès à l'énergie électrique est amélioré par l'extension du réseau de distribution d'énergie électrique)			7.880.000	80.000	70.080.000	14.700			
A-03-01	Cogestion	Appui institutionnel aux agences nationales et régionales	300.000	0	300.000	25.000	50.000	25.000	25.000
Sous – total R 3(Appui institutionnel a été mis à la disposition des institutions de développement du secteur de l'énergie)			300.000	0	300.000	25.000	50.000	25.000	25.000
Y-01-01	Cogestion	Réserve budgétaire cogestion	86.600	0	86.600				
Y-01-02	Régie	Réserve budgétaire régie	5.000	0	5.000				
Sous – totaux (Réserve budgétaire)			91.600	0	91.600	0	0	0	0
Z-01-01	Régie	Assistant technique	300.000	0	300.000	28.220	34.090	30.020	35.520
Z-01-02	Cogestion	Staff national	79.200	39.600	118.800	11.000	11.000	3.900	0
Z-01-03	Cogestion	Autres frais du personnel	18.000	0	18.000	600	600	600	600
Frais du personnel			397.200	39.600	436.800	39.820	45.520	36.120	36.120
Z-02-01	Régie	Véhicules	55.000	0	55.000	0	0	0	0
Z-02-02	Cogestion	Equipement bureau et telecom	15.000	0	15.000	0	0	0	0
Investissement			70.000	0	70.000	0	0	0	0
Z-03-01	Cogestion	Frais de fonctionnement des véhicules	30.000	0	30.000	3.600	3.600	3.600	1.000
Z-03-02	Cogestion	Télécommunications	6.000	0	6.000	300	300	300	300
Z-03-03	Cogestion	Fournitures de bureau	7.200	36.000	43.200	0	0	0	300
Frais de fonctionnement			43.200	36.000	79.200	3.900	3.900	3.900	3.900
Z-04-01	Régie	Suivi et backstopping technique	48.000	0	48.000	0	0	0	0

Z-04-02	Régie	Evaluation mi - parcours	20.000	0	20.000	20.000	0	0	0
Z-04-03	Régie	Audit	30.000	0	30.000	10.000	0	0	10.000
Audit et suivi d'évaluation			98.000	0	98.000	30.000	6.000	20.000	16.000
Régie			458.000	0	458.000	58.220	34.090	30.020	35.520
Cogestion			15.422.000	235.600	15.657.600	919.550	1.868.680	2.560.040	353.010
Total			15.880.000	235.600	16115.600	977.760	1.902.770	2.590.060	388.530

9 CONCLUSIONS

9.1 Activités et Finances

Le taux d'exécution budgétaire exercice 2009 est de 207,47% de la planification initiale Q1 2009.

La plupart des activités planifiées ont été réalisées et même une partie de ce qui était prévu en Q1 2010 a été exécuté en Q4 2009.

Financièrement, les fonds étaient disponibles au moment voulu ; même les imprévus en Q1 ont été financés (voir marché des lignes de Nyaruguru).

9.2 Critères de suivi

9.2.1 Efficience

Les ressources de l'intervention sont converties au moyen des activités pour atteindre les résultats souhaités avec efficience.

L'année 2009 laisse **espérer** que le projet va réaliser les objectifs dans les délais. Le taux d'exécution cumulatif étant à 50% à mi – chemin.

9.2.2 Efficacité

Tout ce qui est mis sur pied à présent vont dans le sens de la réalisation de l'objectif spécifique du projet qui est « **de l'énergie électrique relativement bon marché est mise à la disposition des usagers ruraux, et du réseau national pendant les périodes de consommation moindre.**»

9.2.3 Durabilité

Tout est mis en place pour pouvoir atteindre des résultats durables. Nous parlerons de la durabilité vers la fin (au fur et à mesure qu'il y a des contrats terminés) et à la fin du projet.

9.3 Avis de la SMCL sur les recommandations

9.3.1 Recommandations relatives au planning des activités

9.3.2 Recommandations relatives au planning financier

9.3.3 Recommandations relatives au Cadre logique

9.3.4 Autres recommandations

10 ANNEXES

- 10.1 Tracking Gantt view / Activités
- 10.2 Rapport de base / Activités (AdeptTracker)
- 10.3 Mesure des indicateurs
- 10.4 Check-list Efficience
- 10.5 Check-list Efficacité
- 10.6 Check-list Durabilité
- 10.7 Encodage dans PIT
- 10.8 Cadre logique
- 10.9 Aperçu des marchés publics